

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 JANVIER 1902.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1902.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le présent projet remplace celui qui fait l'objet du document n° 4 — III de la Chambre des Représentants et qui a été retiré par arrêté royal en date de ce jour.

D'après le nouveau projet, le Budget des Dotations pour l'exercice 1902 s'élève à fr. 5,142,376 »
Les crédits alloués pour 1901 montent à 5,081,140 »
Soit une augmentation de fr. 61,236 »

qui résulte des trois modifications suivantes :

1° Augmentation de la dotation du Sénat. fr. 25,000 »
2° Augmentation de la dotation de la Chambre des Représentants fr. 10,636 »
3° Augmentation de la dotation de la Cour des Comptes. 25,600 »

Cette dernière augmentation se subdivise et se justifie de la manière suivante :

CHAPITRE IV.

COUR DES COMPTES.

ART. 3. — *Traitements des membres de la Cour.*

Crédit demandé pour 1902 fr. 77,700 »
— alloué pour 1901 77,100 »
AUGMENTATION. fr. 600 »

L'augmentation portée à cet article est la conséquence de l'application de la loi du 31 décembre 1900 relative à l'augmentation des traitements des membres de la Cour des Comptes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 6. — *Traitements du personnel des bureaux.*

Crédit demandé pour 1902	fr. 264,600 »
— alloué pour 1901	239,600 »
	<hr/>
AUGMENTATION.	fr. 25,000 »

Le personnel des bureaux de la Cour des Comptes s'est accru d'une manière sensible depuis la mise à exécution de lois organiques importantes récemment votées; d'autre part, des mesures réglementaires ont dû être prises en vue d'améliorer la situation de ce personnel et de mettre les cadres en rapport avec les nécessités du service.

L'augmentation de crédit sollicitée est destinée à mettre ces mesures à exécution ainsi qu'à faire face aux promotions et nominations prévues pour l'année 1902.

24 décembre 1901.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1902 est fixé à la somme de cinq millions cent quarante-deux mille trois cent septante-six francs (5,142,576 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 24 décembre 1901.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN.

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting der Dotatiën, voor het dienstjaar 1902, is vastgesteld op de som van vijf millioen honderd twee en veertig duizend drie honderd zes en zeventig frank (5,142,576 frank), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 24ⁿ December 1901.**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1902.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
CHAPITRE I^{er}.				
1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,300,000 »	} 3,500,000 »	
2	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre	200,000 »		
CHAPITRE II.				
3	Sénat	235,000 »	235,000 »	
CHAPITRE III.				
4	Chambre des Représentants	1,053,776 »	1,053,776 »	
CHAPITRE IV.				
COUR DES COMPTES.				
5	Traitements des membres de la Cour	77,700 »	} 575,600 »	
6	— du personnel des bureaux	264,600 »		
7	Matériel et dépenses diverses	23,000 »		
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>)	1,200 »		
9	Secours à d'anciens employés et gens de service, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,600 »		
10	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.	3,500 »		
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS fr.				5,142,576 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 24 décembre 1901.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING DER DOTATIËN VOOR HET DIENSTJAAR 1902.

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
HOOFDSTUK I.				
1	Burgerlijke lijst (vastgesteld, krachtens artikel 77 der Grondwet, door de wet van 25 December 1865)	3,300,000 *	3,500,000 *	
2	Dotatie van Z. K. H. den Graaf van Vlaanderen	200,000 *		
HOOFDSTUK II.				
3	Senaat	235,000 *	235,000 *	
HOOFDSTUK III.				
4	Kamer der Volksvertegenwoordigers	1,033,776 *	1,033,776 *	
HOOFDSTUK IV.				
REKENROF.				
5	Jaarwedden der leden van het Hof	77,700 *	373,600 *	
6	Jaarwedden van het personeel der bureelen	264,600 *		
7	Materieel en verscheidene uitgaven	25,000 *		
8	Eerste termijn der in voorkomend geval te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet).	1,200 *		
9	Onderstand aan gewezen beambten en wekklieden, aan hunne weduwen of familiën, die, geen recht op pensioen hebbende, evenwel titels bezitten tot verkrijging van bijstand uit hoofde van hunnen erbarmelijken toestand	1,600 *		
10	Tijdelijke jaarwedden van beschikbaarheid der ambtenaars, beambten en bedienden	3,500 *		
TOTAAL VAN DE BEGROOTING DER DOTATIËNfr.				5,142,376 *

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 24^{de} December 1901.

LEOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Financiën
en Openbare Werken,
P. DE SMET DE NAEYER.

(6)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

pour l'exercice 1902.



BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE I^{er}.			
1	•	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 23 décembre 1865)	
2	•	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre	
			TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.			
3	•	Sénat	
CHAPITRE III.			
4	•	Chambre des Représentants	
CHAPITRE IV.			
COUR DES COMPTES.			
MEMBRES DE LA COUR.			
	a.	Traitement du président	
5	b.	— des conseillers	
	c.	— du greffier	
			TOTALX
PERSONNEL DES BUREAUX.			
6	•	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	
MATERIEL ET DÉPENSES DIVERSES.			
7	•	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, entretien de l'hôtel, etc	
PENSIONS. — TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
8	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif</i>).	
9	•	Secours à d'anciens employés et gens de service, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	
10	•	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service	
			TOTAL DU CHAPITRE IV fr

Nombre d'AGENTS.	TRAITEMENT PAR AN	DÉPENSES.
1	14,000	14,000
6	8,800 à 0,700	55,200
1	8,500	8,500
TOTALX		77,700
92	•	204,600

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500,000	5,500,000	•	•	5,500,000	5,500,000	
200,000	200,000	»	»	200,000	200,000	
5,500,000	5,500,000	»	»	5,500,000	5,500,000	
255,000	210,000	25,000	•	210,000	200,645 72	
1,033,776	1,023,140	10,656	»	1,035,107	1,005,029 82	
77,700	77,100	600	•	77,100	70,750	
264,600	239,600	25,000	•	253,600	253,600	
25,000	25,000	•	•	25,000	25,402 29	
1,200	1,200	•	•	1,200	•	
1,000	1,600	•	•	1,600	550	
3,500	3,500	•	•	3,500	2,500	
573,600	548,000	25,600	•	542,000	550,802 29	
AUGMENTATION. . fr		25,600				

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Liste civile et dotation de S. A. R. le Comte de Flandre
II.	Sénat
III.	Chambre des Représentants
IV.	Cour des Comptes
	TOTAL fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	3,500,000	.	.	3,500,000	3,500,000	.
235,000	210,000	25,000	.	210,000	200,645 72	.
1,033,776	1,023,140	10,636	.	1,033,107	1,003,029 82	.
373,000	348,000	25,000	.	342,000	330,802 29	.
5,142,376	5,081,140	61,236	.	5,087,107	5,034,477 85	.
AUGMENTATION. . fr.		61,236				